

23ème rapport annuel de

L 'OBSERVATOIRE DES CREDITS AUX MENAGES

présenté par Michel MOUILLART
Professeur d'Economie à l'Université Paris Ouest

- Mercredi 6 avril 2011 -

La diffusion des crédits recule toujours

En 2010, le taux de détention des crédits s'établit à 49,5 %.

Dans le contexte de la crise ouverte en 2008, le recul tient au moindre usage des crédits à la consommation (recul du multi-endettement et de la diffusion des cartes de magasin), alors que la diffusion des crédits immobiliers n'enregistre qu'un très léger repli : l'accession à la propriété se stabilise même à haut niveau.

Le rapport au crédit des ménages s'est encore amélioré en 2010 : les conditions spécifiques aux crédits (taux, durée...) n'ont jamais été aussi bonnes par le passé et les ménages considèrent que leur situation financière ne se dégrade plus.

1. Les tendances des crédits aux ménages

2. Les évolutions récentes

3. Des situations contrastées

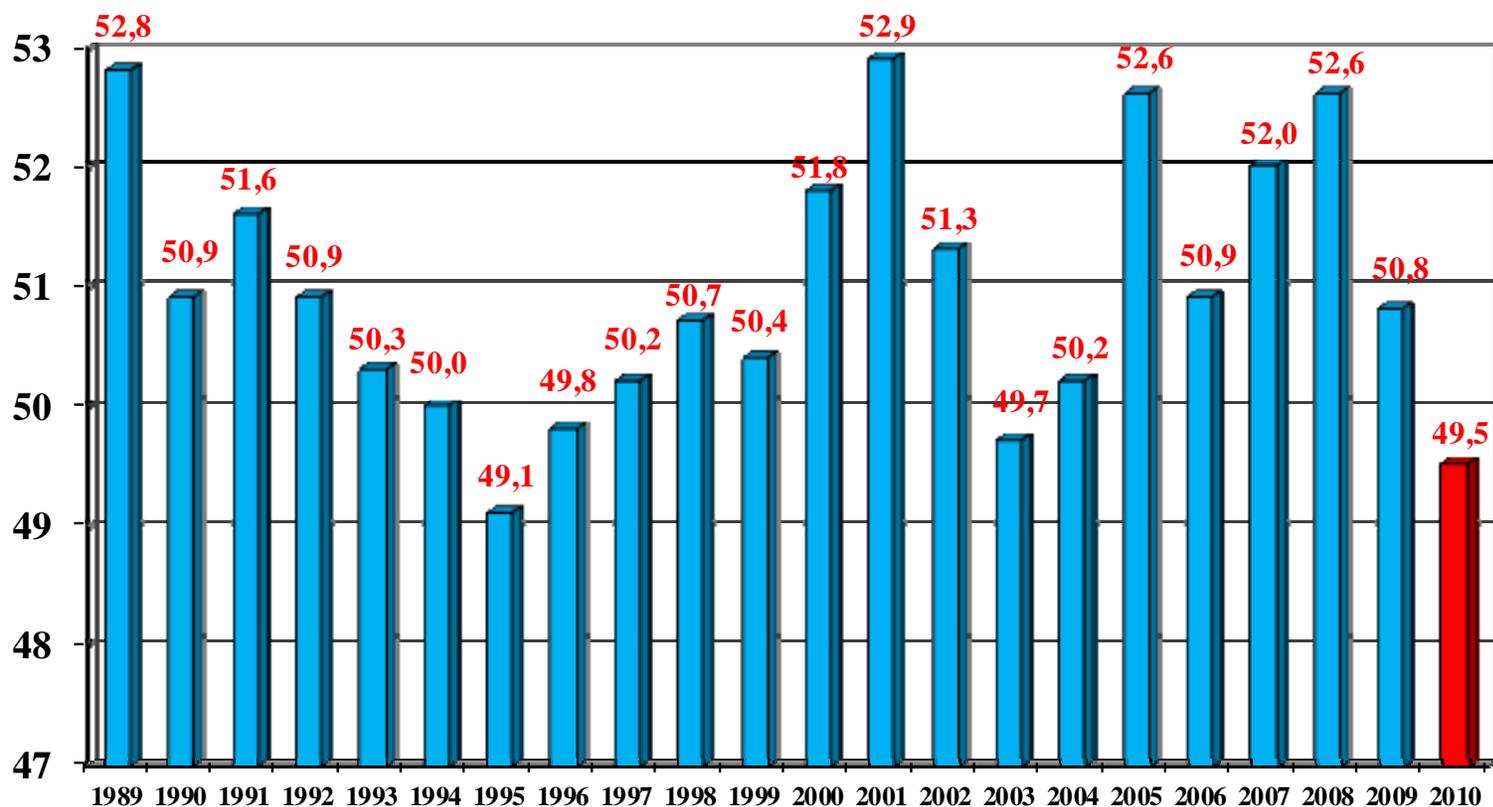
4. Un large diffusion des crédits

1. LES TENDANCES DES CREDITS AUX MENAGES

Rappel : Le taux de diffusion des crédits immobiliers aux ménages s'est quasiment stabilisé en 2010, en raison d'une bonne tenue de l'accession à la propriété.

En revanche, l'usage des crédits à la consommation a de nouveau reculé après deux années de crise

Globalement, il s'est établi à un de ses niveaux les plus bas depuis vingt ans.



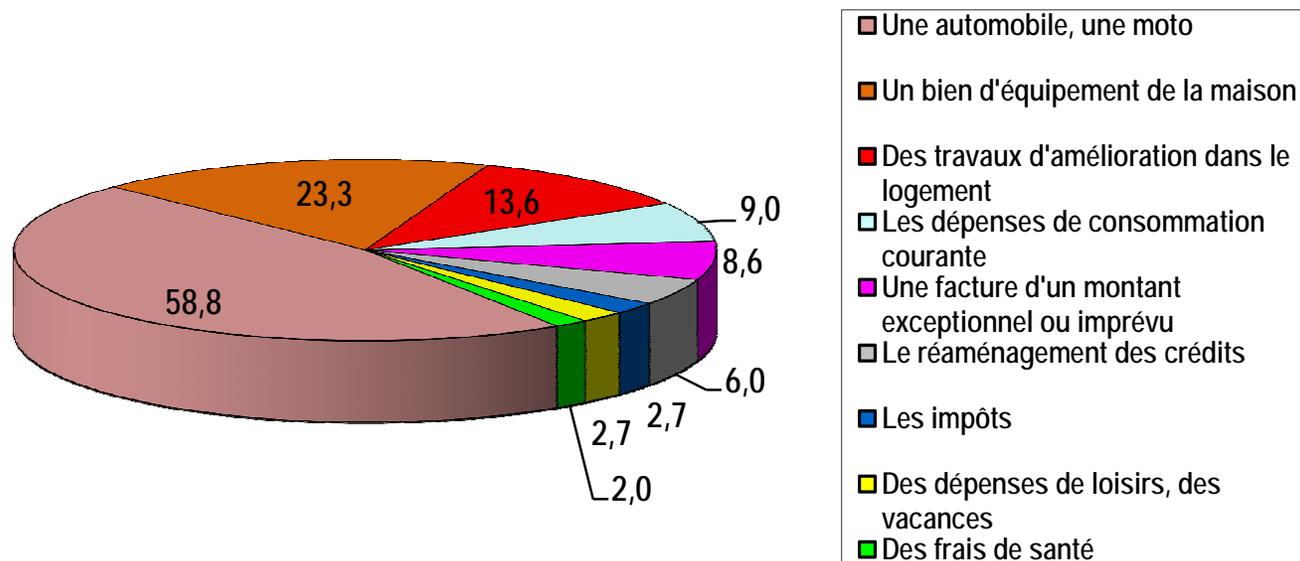
Le recul de l'usage de ces crédits a notamment été porté par une baisse sensible dans l'utilisation des cartes (magasin, grande surface ...) :

6,8 % des ménages en détenaient en 2010 contre 9,6 % en 2007.

En 2010, les crédits à la consommation servent principalement à réaliser des projets d'équipement (auto, moto, équipement ménager, travaux) :

ces usages n'ont que modérément diminué entre 2009 et 2010. Les autres utilisations ont en revanche connu un recul rapide.

Diffusion (en %) parmi les ménages avec crédits à la consommation : année 2010



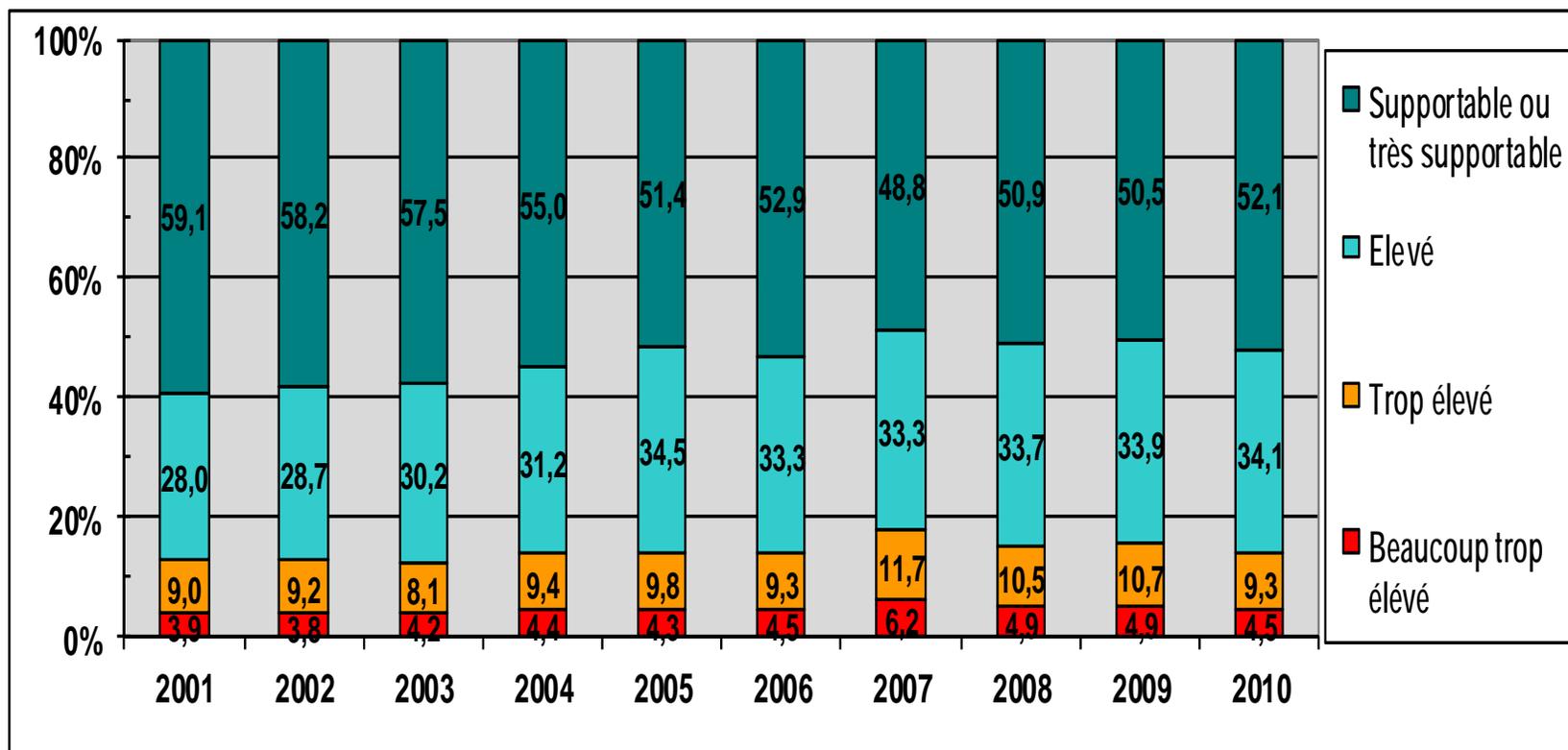
Le poids des charges de remboursement : nette amélioration en 2010, après une stabilisation en 2009

52,1 % le considèrent comme supportable ou très supportable (48,8 % en 2007)

34,1 % élevé mais supportable (33,3 % en 2007)

9,3 % le considèrent trop élevé (11,7 % en 2007)

4,5 % beaucoup trop élevé (6,2 % en 2007)

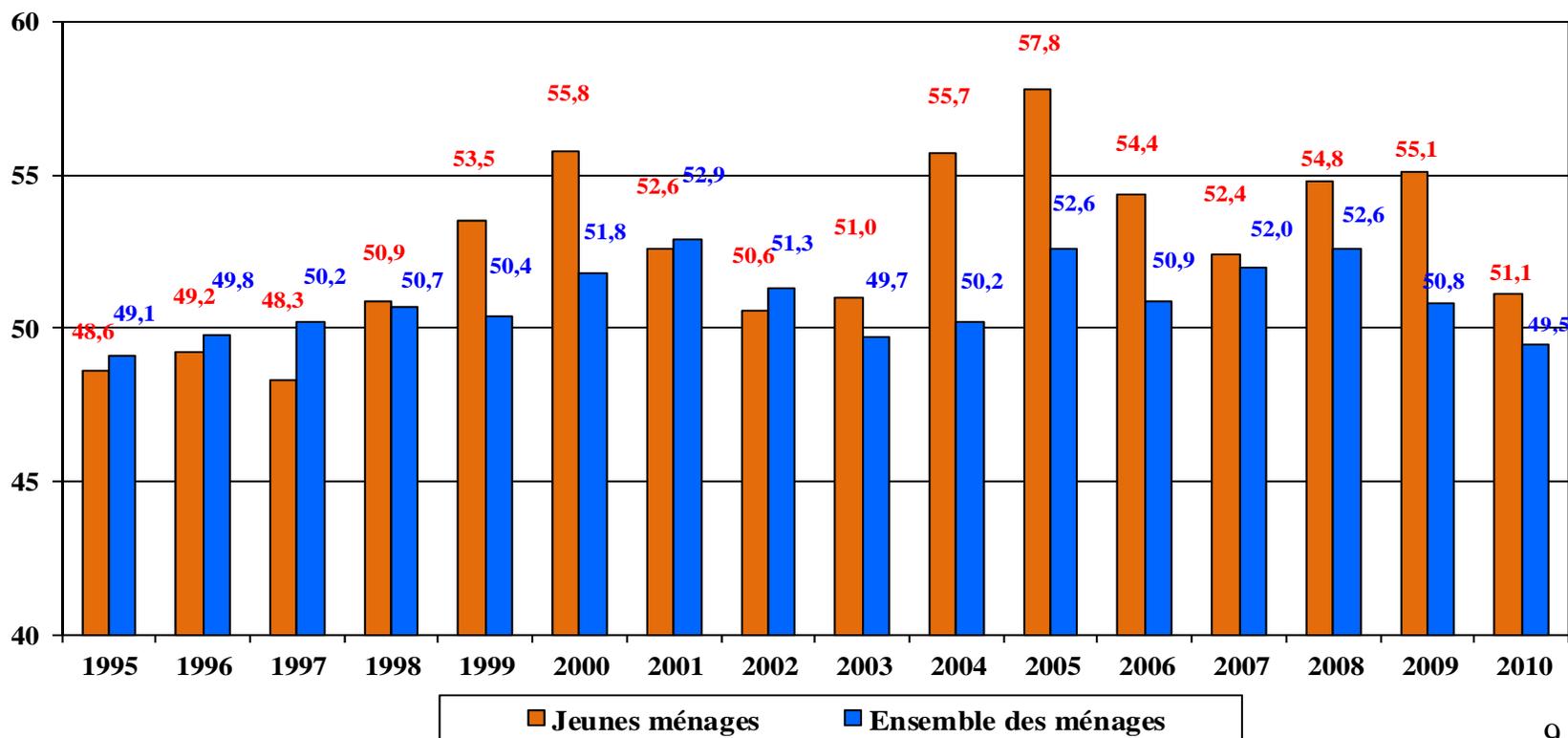


2. LES EVOLUTIONS RECENTES

Le recours au crédit chez les moins de 30 ans est en baisse sensible en 2010

Repli important des crédits à la consommation (au plus bas depuis 1989) et légère baisse voire stabilisation des crédits immobiliers (un taux d'accédants à haut niveau : 19,7 % contre 11,4 % en 1996).

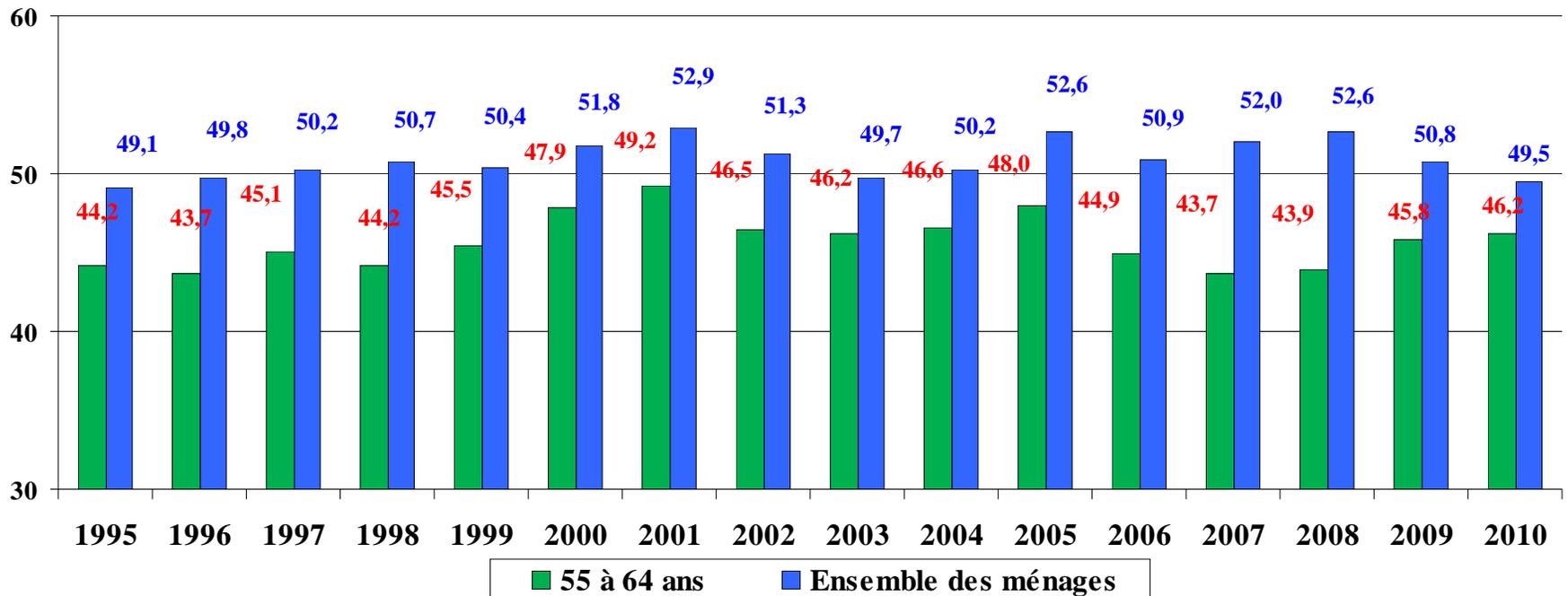
Durant les années 2008 et 2009, le recours au crédit avait augmenté chez les moins de 30 ans : avec une diffusion de l'accession à la propriété qui s'élargissait, mais un usage des crédits à la consommation toujours en recul.



Le recours au crédit chez les 55 à 64 ans continue de progresser

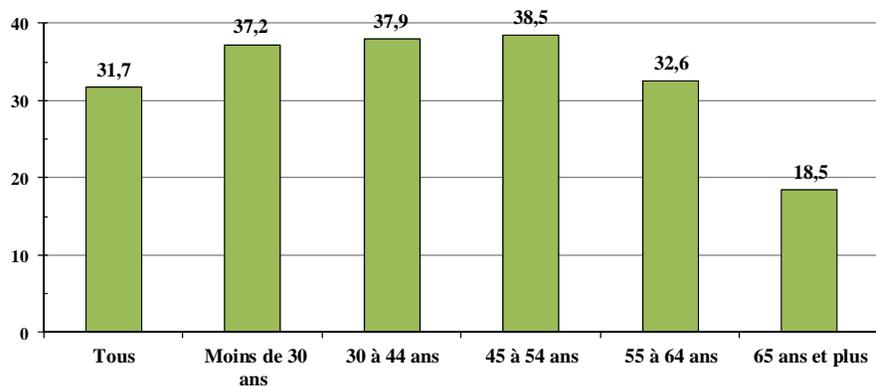
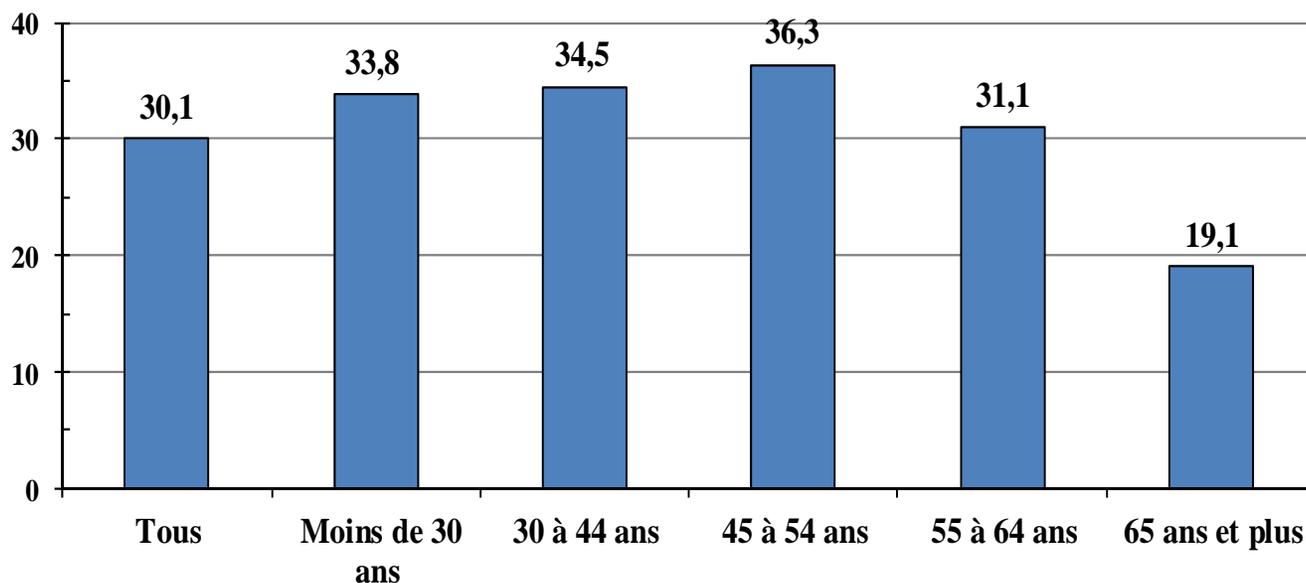
Les crédits à la consommation reculent et l'usage des crédits immobiliers augmentent rapidement (investissement locatif et travaux).

Le recours au crédit chez les 55 à 64 ans avait progressé en 2009 sous l'effet de la hausse des crédits à la consommation.



Utilisation des crédits à la consommation par tranche d'âge

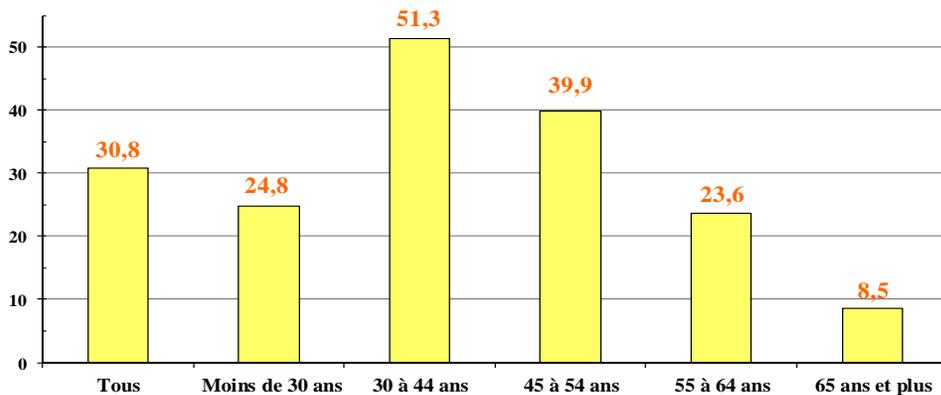
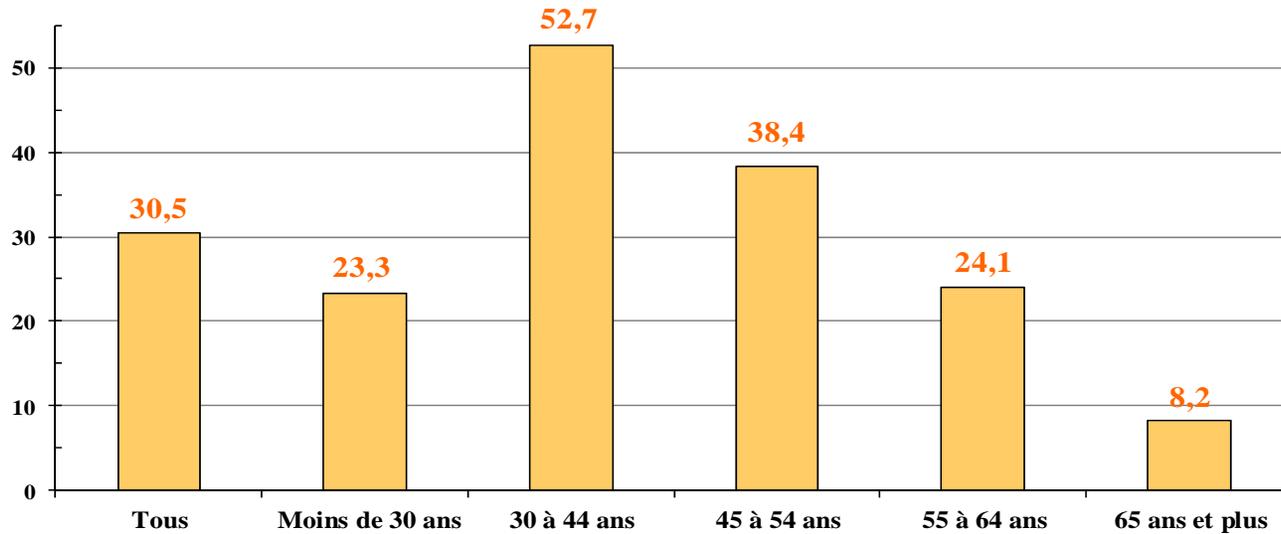
Les jeunes utilisent désormais le crédit à la consommation dans la même proportion que les autres ménages. Pour 68,8 % des jeunes, ce crédit finance l'achat d'une automobile ou d'une moto. Pour 20,7 %, un bien d'équipement de la maison.



**Rappel
2009**

Recours aux crédits immobiliers par tranche d'âge

Un effet d'âge toujours très marqué. Des 30 à 44 ans qui se singularisent : une plus large diffusion des crédits immobiliers en 2010

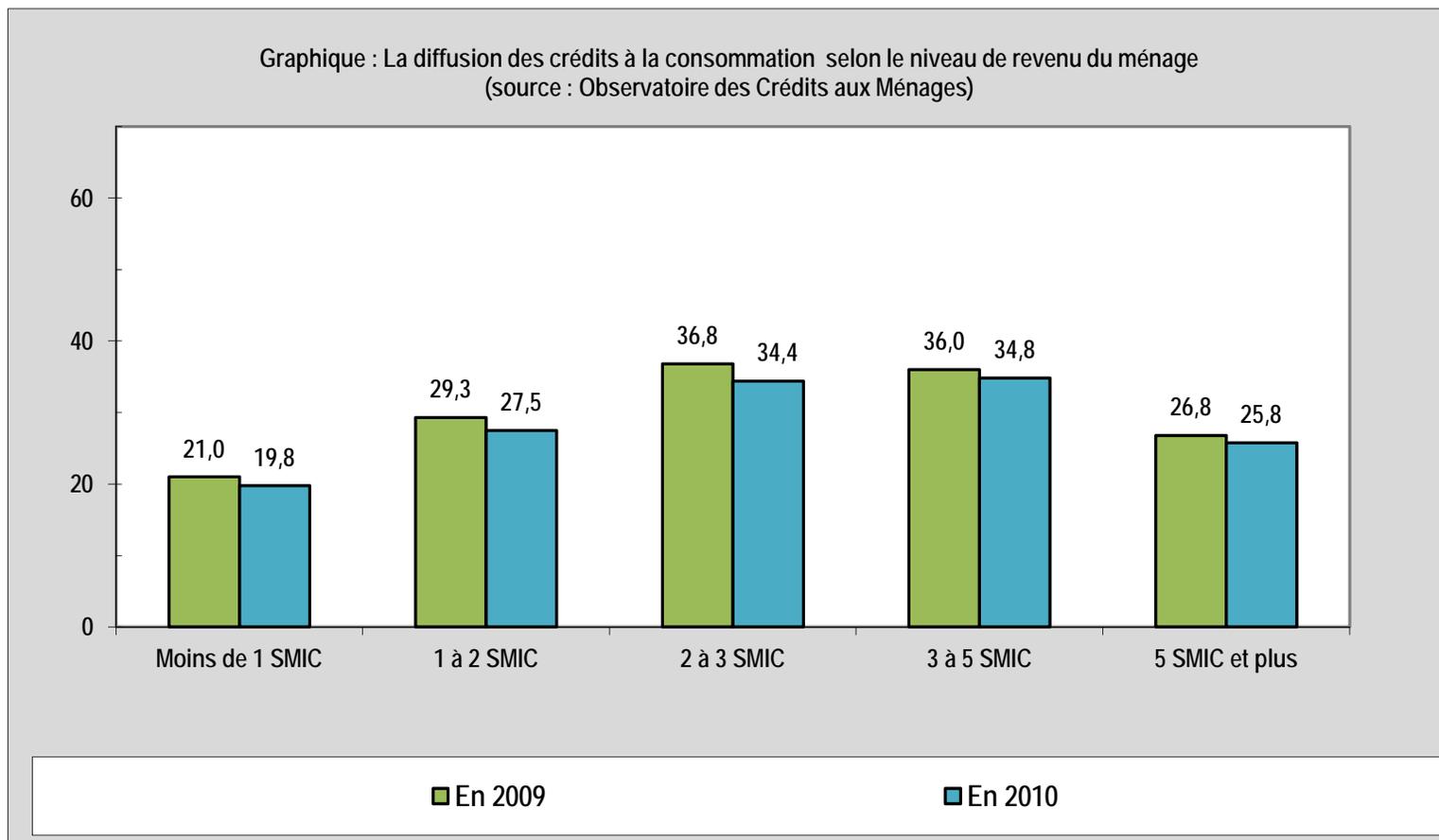


**Rappel
2009**

Diffusion des crédits à la consommation selon les revenus

L'effet revenu a un impact limité sur la diffusion des crédits à la consommation. Ces crédits sont plus largement diffusés parmi les ménages à revenus moyens. Mais les ménages plus modestes disposent aussi de ces crédits, sous réserve de leur capacité à en assurer le remboursement.

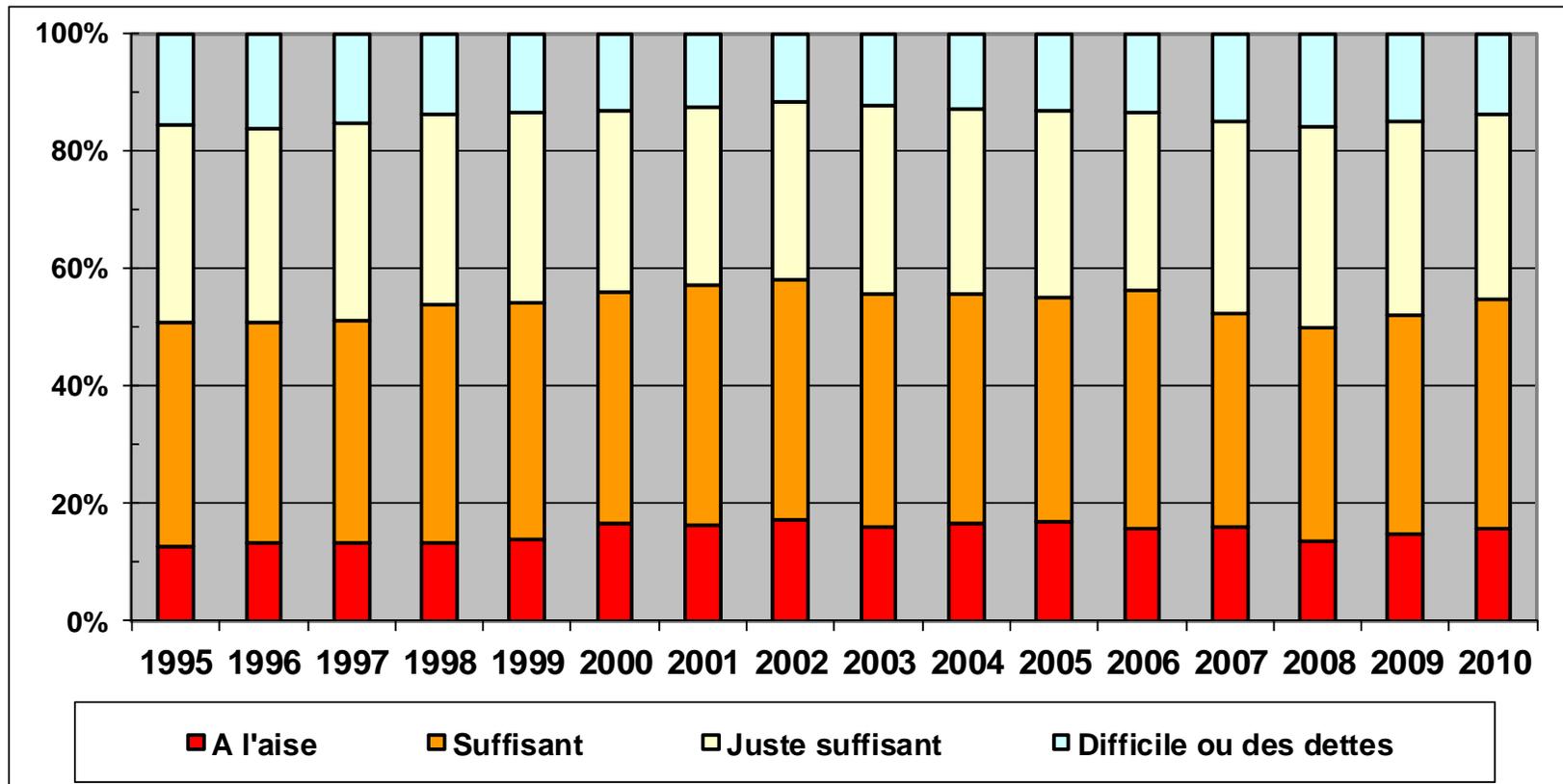
En 2010, recul pour tout le monde



3. DES SITUATIONS CONTRASTEES

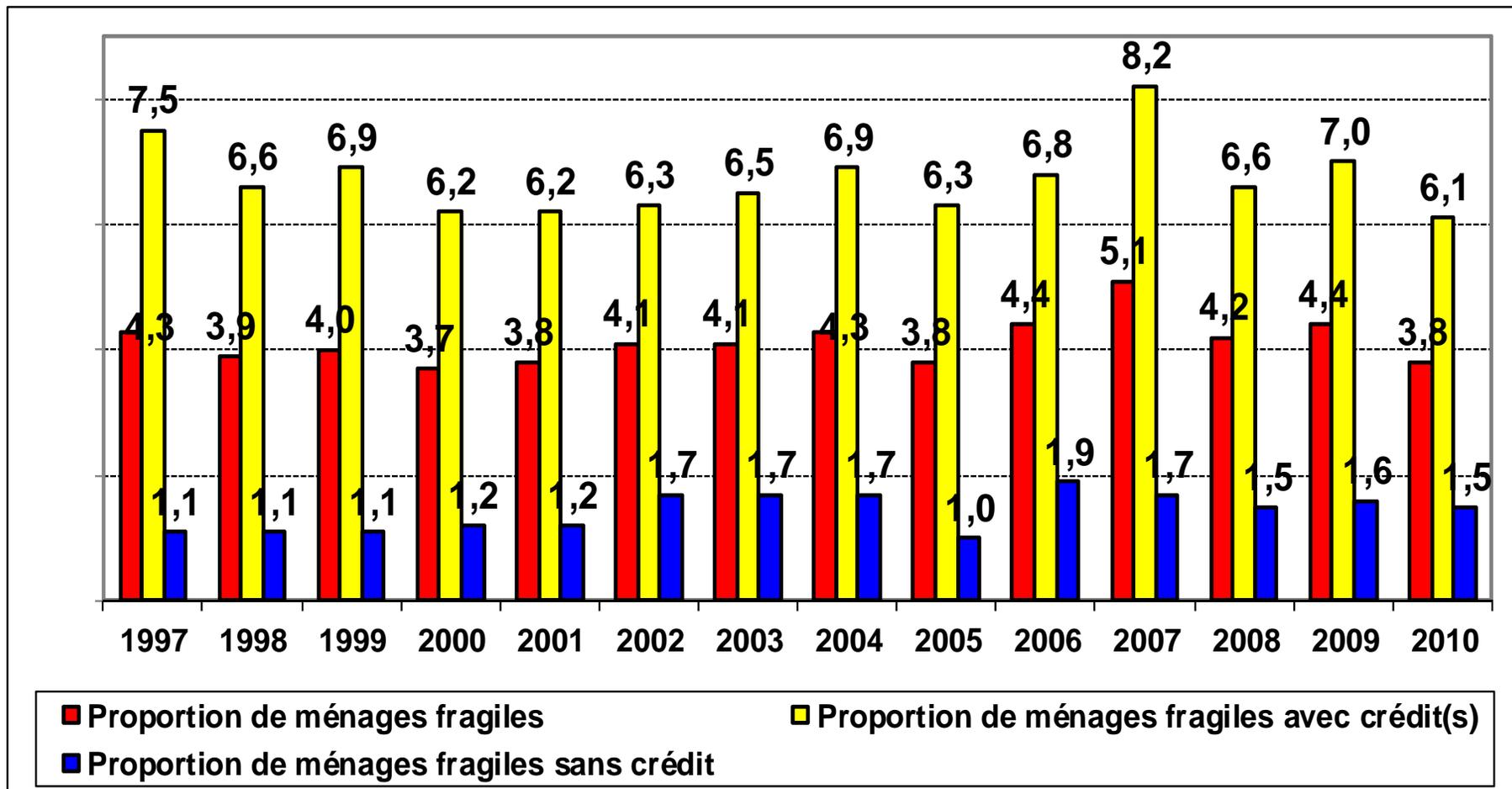
Nouvelle amélioration du budget des ménages avec crédit(s) : retour à la situation des années 2006-2007

15,8 % se considèrent à l'aise (13,5 % en 2008),
38,9 % l'estiment suffisant (36,5 %),
31,4 % juste suffisant (34 %),
et c'est difficile pour 14 % d'entre eux (16 %).



Une proportion de ménages fragiles avec crédit(s) en recul

Après une année 2007 atypique (surréaction des ménages), 2010 connaît une amélioration.



Ménages fragiles, quelques situations spécifiques : des évolutions intéressantes en 2010

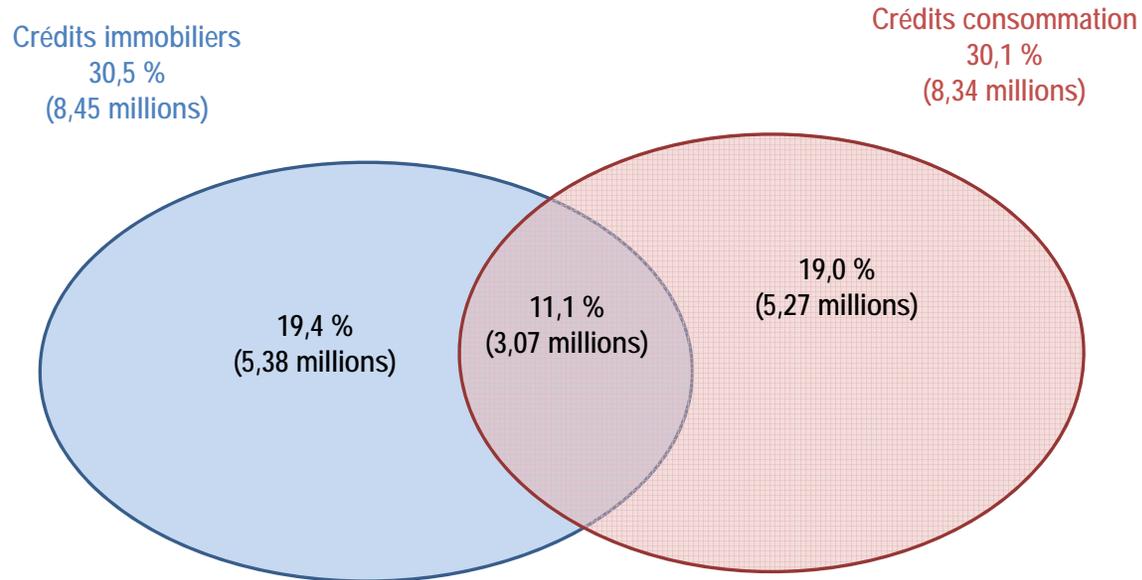
- 14,1 % des ménages fragiles sont des jeunes ménages contre 16,6 % en 2009 (28,3 % en 1997). Les jeunes ménages représentent 21,1 % des ménages avec crédits.
- 16,3 % des ménages fragiles ont plus de 65 ans contre 16,4 % en 2009 (6,6 % en 1997). Les ménages de plus de 65 ans représentent 13,6 % des ménages avec crédits.
- Mais remontée de la part des accédants à la propriété : 21,4 % des ménages fragiles contre 19,4 % en 2009, (22,1 % en 2007 et 31,9% en 1997). Les accédants à la propriété représentent 46,9 % des ménages avec crédits.

Ménages fragiles = ceux qui connaissent au moins une de ces trois situations :

- ont un dossier en Commission de surendettement
- estiment leurs charges beaucoup trop élevées
- déclarent que les dettes sont nécessaires pour boucler les fins de mois

4. UNE LARGE DIFFUSION DES CREDITS

Plus de 13,5 millions de ménages détenaient des crédits en 2010



La diffusion des crédits parmi les ménages en 2010 (Source : OCM /2011/)
49,5 % de ménages avec un ou plusieurs crédits
(13,72 millions de ménages)

Pour la première fois depuis 1996, le nombre de ménages détenant des crédits immobiliers est supérieur à celui des ménages détenant des crédits à la consommation.

En 2010, près de 9,6 millions de crédits ont été accordés aux ménages (+ 5,4 % sur un an)

Le redémarrage du marché est ainsi confirmé, après une année 2009 marquée par la dépression de la demande (- 7,8 % sur un an).

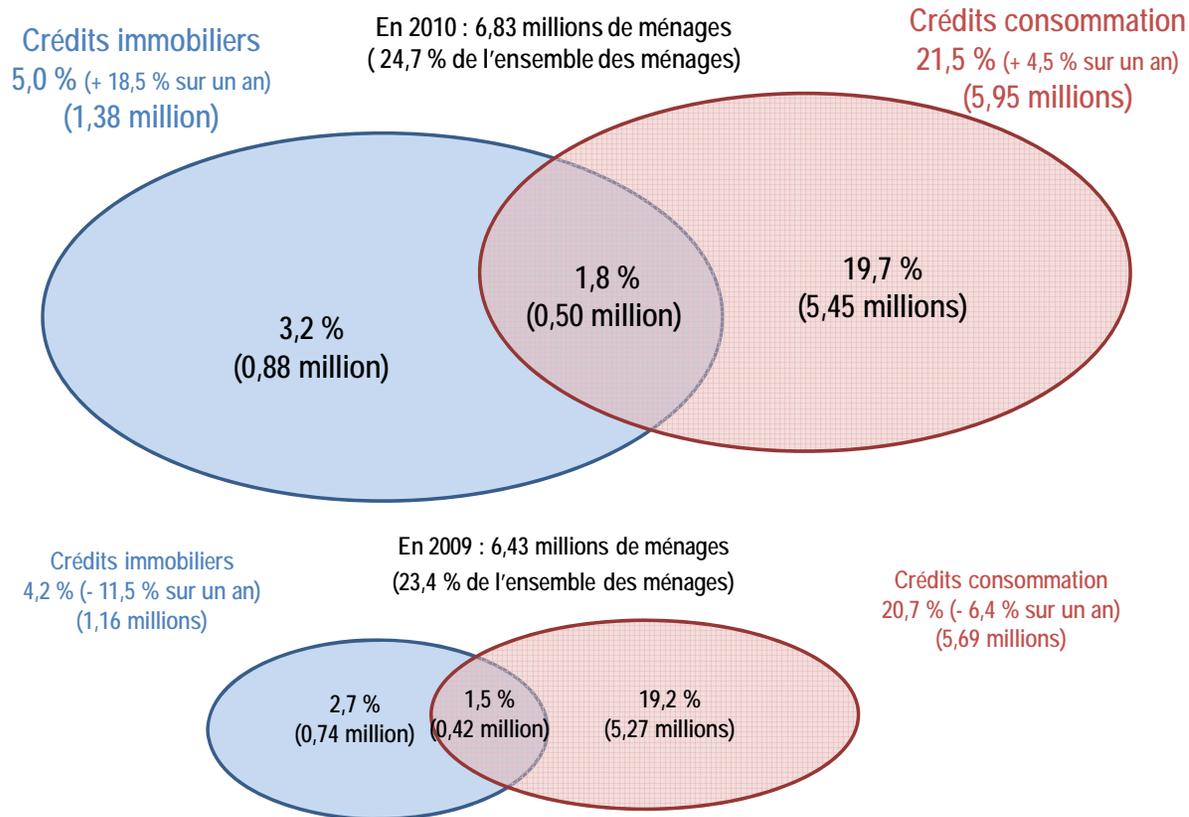
Production nouvelle (en milliers de dossiers)	Nombre de crédits accordés				
	2006	2007	2008	2009	2010
Crédits immobiliers (1)	2190	2289	2192	1963	2322
- accession à la propriété	1308	1352	1246	1022	1238
- travaux sur le logement	703	752	813	836	942
- investissement locatif	135	138	102	86	107
- résidences secondaires	44	48	31	20	34
Crédits à la consommation (2)	7615	7972	7677	7139	7269
- financements affectés	4854	5050	5075	4632	4163
- prêts personnels	2629	2770	2448	2376	2970
- locations avec option d'achat	132	152	154	130	136

(1) Source : Observatoire du Financement du Logement /CSA/

(2) Source : d'après ASF et Banque de France

Le recul de la production de crédits à la consommation avait été rapide entre 2007 et 2009 (- 10,4 % au total), alors que la demande était particulièrement déprimée. Compte tenu de la durée moyenne des crédits accordés, le taux de diffusion de ces crédits parmi les ménages n'a donc commencé à reculer qu'en 2009 : et le mouvement s'est poursuivi en 2010, alors même que la demande et donc la production commençaient à se redresser (+ 1,8 %) ! L'impact du redressement de la production ne commencera donc à se faire ressentir véritablement sur le taux de diffusion de ces crédits qu'en 2011.

Plus de 6,8 millions de ménages ont souscrit un crédit en 2010 (+ 6,2 % sur un an, après - 9,2 % en 2009)



Le nombre de nouveaux ménages avec un ou plusieurs crédits (Source : OCM /2011/)

Le recul du nombre de ménages ayant souscrit des crédits à la consommation avait été rapide entre 2007 et 2009 (- 10,9 % au total). Compte tenu de la durée moyenne des crédits accordés, le taux de diffusion de ces crédits parmi les ménages n'a donc commencé à reculer qu'en 2009 : et le mouvement s'est poursuivi en 2010, alors même que les ménages retrouvaient de l'appétence pour ces crédits (+ 4,5 %) ! L'impact du redressement de la production ne commencera donc à se faire ressentir véritablement sur le taux de diffusion de ces crédits qu'en 2011.

EN CONCLUSION

En 2010, le taux de détention des crédits s'est établi à un de ses plus bas niveaux, à **49,5 %** du fait d'un moindre recours aux crédits à la consommation.

Sous l'effet d'une reprise sensible des flux de l'accession à la propriété, la diffusion des crédits immobiliers a cependant mieux résisté.

Et dans leur ensemble, les ménages avec crédits ont le sentiment que leur situation financière et budgétaire s'est stabilisée. Leur sentiment sur le poids des charges de remboursement s'améliore en conséquence.